

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18702 - 73ÈME ANNÉE

La société civile n'était-elle qu'un emballage ?

Emmanuel Macron fait revenir la droite à la tête du gouvernement



Hier après-midi, le secrétaire général de l'Élysée a annoncé la nomination d'Edouard Philippe. Ce dernier se revendique comme «un homme de droite».

Le président de la République a nommé hier Edouard Philippe Premier ministre. Le nouveau chef du gouvernement est membre du parti Les Républicains. Il a été un des piliers de la campagne d'Alain Juppé à la présidentielle. Cette nomination est un signe important de l'orientation du nouveau pouvoir. La société civile n'est-elle qu'un leurre destiné à masquer la convergence idéologique entre Emmanuel Macron et la droite sur la base d'un programme de régression sociale ? Les progressistes ne manqueront pas d'accentuer la mobilisation pour défendre les intérêts des Réunionnais dans ce nouveau paysage politique en envoyant un maximum de députés communistes siéger à l'Assemblée nationale.

Depuis hier, cinq ans après la défaite de Nicolas Sarkozy à la présidentielle et de l'UMP aux législatives, la droite est de retour à la tête du gouvernement. Emmanuel Macron a en effet décidé de nommer Edouard Philippe, Premier ministre. Ce dernier est membre du parti Les Républicains. Il était il y a un peu plus de 6 mois un responsable de la campagne d'Alain Juppé à la primaire de la droite. Il a donc ensuite fort logiquement soutenu la candidature de François Fillon, éliminé au premier tour de l'élection présidentielle après être arrivé troisième.

Dès la nouvelle connue, une vingtaine d'élus bien connus de la droite ont appelé à rejoindre la majorité que le nouveau président de la République tente de constituer. Cette nomination « représente un acte politique de portée considérable » et « la droite et le centre doivent prendre la mesure de la transformation politique qui s'opère sous leurs yeux », indique leur communiqué.

« Plutôt que les anathèmes, les caricatures, les exclusions, nous demandons solennellement à notre famille politique d'être à la hauteur de la situation de notre pays et de l'attente des Français, qui, au lendemain de l'élection d'Emmanuel Macron, attendent de nous d'être au rendez-vous de l'intérêt général (...) Nos familles politiques de la droite et du centre doivent répondre à la main tendue par le président de la République », écrivent ces élus.

Elus LR et UDI prêts à suivre

Parmi les signataires figurent le député Benoist Apparu et la sénatrice Fabienne Keller, proches d'Alain Juppé, le député Thierry Solère, soutien de Bruno Le Maire, mais aussi le maire de Tourcoing Gérald Darmanin, ancien proche de Nicolas Sarkozy, le maire LR de Nice Christian Estrosi, Christophe Béchu, sénateur-maire LR d'Angers, Dominique Bussereau, député et président LR de la Charente-Maritime, des soutiens du maire de Bordeaux, ainsi que le député-maire de Reims

Arnaud Robinet ou le député-maire de Coulommiers Franck Riester, des soutiens de Bruno Le Maire.

Nathalie Kosciusko-Morizet a fait savoir en fin de journée à l'AFP qu'elle signait cet appel. L'ex-ministre appelle également les élus LR et UDI à « adopter cette démarche constructive ». L'ex-directeur de sa campagne pour la primaire, Grégoire de Lasteyrie, maire LR de Palaiseau (Essonne), a lui aussi décidé de rejoindre les signataires.

Jean-Louis Borloo, fondateur de l'UDI et ancien numéro 2 du gouvernement de François Fillon, est aussi signataire de l'appel.

Droite divisée

Si cette décision n'étonne pas tant elle était annoncée par les médias depuis le lendemain du second tour de l'élection présidentielle, elle interroge. En effet, Emmanuel Macron avait mis deux principes en avant pour valoriser sans candidature : être à la fois de droite et de gauche, et réserver une grande part des responsabilités à la société civile. S'il avait voulu aller au bout de cette démarche, le choix d'un Premier ministre issu de la société civile aurait vraiment marqué une rupture avec les pratiques partisans qu'il dénonce. En effet, le Premier ministre est par définition le chef de la majorité, et c'est à lui que revient la responsabilité de conduire la campagne pour les élections législatives qui suivent le scrutin présidentiel. De plus, la moitié des candidats investis par la République en Marche, parti créé par Emmanuel Macron, sont d'ailleurs de la société civile.

Le chef de l'État a préféré nommer à Matignon Edouard Philippe, qui se revendique comme « homme de droite ». Sans nul doute a-t-il utilisé ce procédé pour tenter de diviser la droite, arrivée en troisième position à la présidentielle et qui apparaissait comme la force de l'alternance qui avait le mieux résister lors de ce scrutin. Les effets n'ont pas tardé à se faire sentir avec l'appel d'élus de premier plan de la droite à rejoindre Emmanuel Macron. L'impact s'est

fait sentir à La Réunion avec les déclarations contradictoires de Michel Fontaine et de Jean-Paul Virapoullé. Le premier reste droit dans ses bottes tandis que le second apprécie la main tendue.

Société civile faire valoir ?

Sur le plan idéologique, cette nomination confirme la convergence des programmes d'Emmanuel Macron et d'Alain Juppé. Les deux sont en effet partisans de la suppression de plus de 100.000 postes de fonctionnaires, de la déconstruction du Code du Travail et d'une politique favorable aux intérêts des plus riches. Elle place la société civile version Emmanuel Macron dans une situation difficile. En effet, ces personnes qui n'ont jamais été élues et qui portent le message de renouvellement de la classe politique seront au combat pour défendre un programme de droite.

Ce recours à la société civile apparaît alors comme une diversion qui est chargée de masquer l'essentiel : la victoire idéologique de la droite qui a pourtant été largement battue dans les urnes.

L'orientation qu'Emmanuel Macron veut donner à son mandat apparaît donc plus clairement. Cela ne pourra que renforcer la mobilisation des progressistes qui veulent changer ce rapport de forces dans la future Assemblée nationale. À La Réunion, c'est en envoyant un maximum de députés communistes au Palais Bourbon que les Réunionnais pourront le mieux manifester la défense de leurs intérêts.

M.M.

Edito

Dans trois ans, des dizaines de milliers d'emplois menacés

Le 10 mai dernier, le gouvernement a transcrit en droit français une décision de la Commission européenne au sujet de la filière canne-sucre dans les Outre-mer. L'Union européenne a autorisé la France à verser pour les années 2017, 2018, 2019 et 2020 une aide supplémentaire annuelle d'un montant de 38 millions d'euros. Pour 2021 et après, il faudra renégocier dans le cadre des discussions de la nouvelle politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne.

L'écart de compétitivité entre le sucre produit à La Réunion et la concurrence européenne est de plus de 270 euros. L'aide d'État sera de 250 euros par tonne. Ce léger déficit vise à empêcher que cette aide puisse être le point d'appui d'une relance de la production sucrière outre-mer. L'Europe a entendu un argument de la France selon lequel la nature de la matière première, la canne à sucre, et la tendance à la réduction de la superficie des zones cultivées ne permettra pas d'augmenter la quantité de sucre fabriquée à La Réunion, en Guadeloupe et à la Martinique.

Dans les conditions actuelles de la filière canne-sucre, il sera très difficile d'imaginer en trois ans une restructuration susceptible de permettre de vendre sans les aides. Cela poussera à continuer la bataille pour que les subventions soient maintenues. Les négociations devront se conclure en 2020. Cette échéance ne concerne pas seulement la filière canne-sucre, mais toute l'économie réunionnaise. 2020 sera en effet l'année où le régime dérogatoire accordé par l'Union européenne à la France au sujet de l'octroi de mer prendra fin.

Il est difficile de croire que la suppression de l'octroi de mer s'accompagnera d'une baisse des prix. En raison de l'existence de cette taxe, la TVA a un taux réduit. Grande sera alors la tentation pour Paris d'appliquer à La Réunion le droit commun pour la TVA, afin de récupérer au profit du budget national la totalité de la taxe sur la consommation. Cela ne règlera rien, car la taxe sur la consommation est un impôt par nature injuste, car il ne dépend pas du revenu du consommateur.

Il reste donc peu de temps pour agir sur deux questions essentielles dont dépendent des dizaines de milliers d'emplois. C'est en effet l'avenir de tout le secteur productif qui est concerné, ainsi que le financement des collectivités réunionnaises. Plutôt que la résignation, le PCR propose le rassemblement des Réunionnais. C'est cet état d'esprit qui reste la seule issue pour sortir de la crise par le haut, afin que les Réunionnais soient capables de parler d'une même voix au nouveau gouvernement qui devra gérer ces deux questions.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Elections législatives

Gilles Leperlier et Julie Pontalba déposent leurs candidatures

Gilles Leperlier et sa suppléante Nicole Virapinmodely, accompagnés de leur comité de soutien, ont déposé leur candidature aux élections législatives, sur la 6e circonscription et au nom du PCR, hier à la préfecture à 9 heures 30. À 11 heures, c'était au tour de Julie Pontalba, candidate de l'union PCR-Insoumis dans la 1ere circonscription, de faire la même démarche.

Pour Gilles Leperlier, ce moment est important :

« C'est la première fois que je me présente à une élection et cette étape est primordiale. Elle formalise l'engagement militant que je porte depuis plus de 10 ans, pour l'emploi des Réunionnais, pour la jeunesse, contre la vie chère... Aujourd'hui, je prends mes responsabilités et je veux me battre pour défendre La Réunion à l'Assemblée nationale, dans la continuité des luttes menées. Cette bataille, nous la mènerons ensemble, avec le PCR et l'ensemble des bonnes volontés ».

Le jeune candidat croit fermement en un renouvellement de la classe politique et en une nouvelle dynamique économique et sociale pour La Réunion :

« Je crois en La Réunion, je crois en nos richesses, je crois en nos talents, je crois en notre histoire, je crois en nos différences... Notre île a un potentiel immense. Malheureusement, les gouvernements successifs n'ont pas su le saisir et nous ont imposé des lois créatrices d'inégalités sociales. C'est pourquoi je défendrai un projet Réunionnais, un projet basé sur nos richesses et nos particularités, pour que La Réunion



Gilles Leperlier était accompagné d'une forte délégation de militants.

et les Réunionnais puissent s'affirmer, en local, mais aussi au national et à l'international ».

Julie Pontalba, candidate de l'union PCR-Insoumis dans la 1ere circonscription, a fait peu de temps après la même démarche. La jeune militante communiste aura la responsabilité d'affronter Ericka Bareigts, ministre des Outre-mer sortante, à Saint-Denis.

À Saint-Denis, Jean-Luc Mélenchon a récolté plus de 10.000 voix. L'union PCR-Insoumis est un message fort en direction de cette part importante de l'électorat dionysien. Julie Pontalba et son suppléant Stéphane Ducamp sont en effet les seuls à porter les idées et le programme de Jean-Luc Mélenchon dans la 1ere circonscription.

In kozman pou la rout

« Magnok amèr i gate an dèrnyé »

Mi koné pa, si konm moin, zot i yèm rogard bann plantasyon nana isi La Rényon. Mé si zot i rogard bien, zot i pé oir, an parlann magnok, nana plizyèr kalité : magnok nonm, magnok blan, magnok roz, magnok karant zour, magnok-flèr, java, brède épi d'ot ankor. Nana lé bon a manjé, nana lé pa bon a manjé... An parmi nana lo magnok amèr... Na dé moman, la plui i tonm si tèlman ké magnok i gate, pars li mète a ropousé donk li vien maf é pi tro bon a manzé. Astèr, i fo atann la ropous épi in nouvo rékolt. Sé l'èr ké bann z'observatèr i mète a dir : si lo bon magnok i gate vitman, magnok amèr li gate pa ditou sansa an dèrnyé, avèk lo tan. Astèr mi poz amoin késtyon : kozman-la sé in provèrb, sé pa in provèrb ? Mi pans sa sé inn pars li nana konm in moralité é li aplik pa solman dann in késtyon magnok mé dann in bonpé sirkonstans la vi. In légzanp ? I di pa sé lo bon moun k'i sava avan é bann mové i rès la pou lo grin... Alé ! Mi lèss azot kass z'ot koko la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

La Banque mondiale et la FAO mobilisée pour la sécurité hydrique et alimentaire dans la région

L'accès à l'eau question décisive au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

L'importance de la gestion des eaux pour le développement durable et la stabilité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord est au cœur de la conférence de la Ligue des États arabes qui a commencé hier et qui a porté sur les objectifs de développement durable. La conférence a été lancée au Caire.

Hafez Ghanem, vice-président de la Banque mondiale pour la Région Moyen-Orient et Afrique du Nord, et Abdessalam Ould Ahmed, sous-directeur général et Représentant régional au Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, ont participé au lancement de la Semaine arabe du développement durable pour sensibiliser les gens vis-à-vis de ce problème et discuter de la dynamique entre l'insécurité hydrique et la fragilité de l'eau, les conflits et la violence.

Cette année en mars, la Ligue des États arabes et le Groupe de la Banque mondiale ont signé un protocole d'entente visant à tirer parti des avantages comparatifs de chaque organisation pour adopter une approche régionale visant à atteindre les objectifs de développement durable. Une cérémonie s'est tenue aujourd'hui au Caire en la présence du secrétaire général de la Ligue des États arabes, Ahmed Aboul Gheit, pour célébrer ce protocole d'entente.

Notamment, la sécurité hydrique exigera une approche régionale car les ressources transfrontalières limitées en eau dans la région et leur gestion efficace à long terme dépendront d'une coopération accrue entre les pays.

Baisse des richesses à partager

« La FAO, la Ligue des États arabes et la Banque mondiale œuvrent pour promouvoir une gestion durable, efficace et équitable de l'eau dans des situations critiques – nous croyons que cet objectif peut contribuer à la paix, la prospérité et la stabilité », a déclaré Ghanem. « À moins que les mesures portant sur l'eau ne soient prises, les conséquences politiques et économiques seront graves. Par exemple,

les impacts du changement climatique sur la pénurie d'eau en l'absence de stratégies d'atténuation et d'adaptation, pourraient entraîner une baisse de 14% du PIB de la région d'ici 2050. »

Abdessalam Ould Ahmed a mis l'accent sur les défis de la sécurité alimentaire dans la région arabe à cause des risques multiples résultant des conflits, de la pénurie d'eau et du changement climatique.

« Les pays de la région doivent mettre en place des pratiques durables et détaillées de la gestion durable des eaux pour atteindre l'objectif de développement durable visant à éradiquer la faim d'ici 2030. Un environnement pacifique et stable est une condition préalable absolue pour les agriculteurs pour qu'ils puissent répondre aux défis de la pénurie d'eau et du changement climatique. La région ne souffre pas seulement de la pénurie d'eau, mais elle est également marquée par l'instabilité et les conflits nécessitant une intervention immédiate, ainsi que des stratégies à long terme, » a déclaré Ould Ahmed.

Impact sur l'économie

En réponse à ces défis alarmants, la FAO a lancé en 2014 une initiative régionale portant sur la pénurie d'eau pour aider les pays membres à identifier les stratégies, politiques et pratiques favorisant des solutions durables face à la pénurie d'eau dans la région.

Le grave effet de la pénurie d'eau menaçant le PIB a attiré l'attention des ministres des Finances, qui ont récemment assisté aux séances de printemps de la Banque mondiale et du FMI à Washington D.C. pour discuter de la façon requise pour combler l'écart financier en ce qui concerne l'infrastructure de l'eau et de l'assainissement, y compris des solutions innovantes abordant le sujet de la microfinance.

Guang Zhe Chen, directeur du département global de l'eau à la banque mondiale, a également assisté au lancement de la Semaine arabe du développement durable ; il a souligné l'engagement de la Banque mondiale à accroître le soutien aux pays touchés par la fragilité, les conflits et la violence.

Eau, fragilité et conflits

« Les investissements ciblés pour améliorer la gestion et la livraison de l'eau sont essentiels, et nous saisissons les opportunités offertes par l'engagement de 75 milliards de dollars envers l'AID, le fonds de la Banque mondiale pour les pays les plus pauvres et les plus touchés par les conflits », a déclaré Chen. « Dans plusieurs pays de la région, nous soutenons les efforts de reconstruction et de relèvement des gouvernements. Par exemple, nous travaillons avec Bagdad pour restaurer les infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement, endommagées par les conflits. »

Ces liens entre la gestion de l'eau, la fragilité et les conflits sont également discutés dans le rapport récemment publié par la Banque mondiale « Turbulent Waters » (Eaux Troubles) qui traite de la manière dont les pays touchés par la fragilité, les conflits et la violence ont progressé plus lentement en ce qui concerne la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement lié à l'eau. L'étude décrit également comment les investissements en faveur de l'eau peuvent favoriser la stabilité, tout en répondant aux besoins à court terme en matière de moyens de subsistance et les défis à long terme en matière de durabilité.

Oté

Donn kréol travaye i pé pass galman par la, pli d'van

Mi koné pa si zot i rogard désèrtin fime i pass dann télé, mé si zot i rogard moin lé sir zot i trouv sa sé in n'afèr i vo vréman lo kou.. Sof k'i pass in pé tar avèk lo dékalaz dann l'èr.

Nana inn-dé nuite, moin té apré rogard in l'émisyon-i apèl sa dokimanter ! - dsi l'agrikiltir dan la vil.

Figir azot l'agrikiltir-la, na poin in sèl manyèr : nana plizyèr. Dopli lo moun nana in pti karé d'kour é li plant in pé pou son nésésèr, an pasan par bann sèr, é ziska bann tour pou fé plantasyon. Sa n'afèr i égzis, koméla, in pé partou dann bann gran vil sansa dann bann péi na poin tro la tèr é i fo bien trouv in moiyn pou ranpli bouzaron d'moun avèk dé bone shoz.

Nana l'agrikiltir dan la tèr, sansa san la tèr mé dann lo : sa i apèl l'hydroponi é sé in n'afèr la fé in bonpé progré. In tan téi roproush ali lo frui épi lo légime na poin ni gou, ni santiman.mé so tan-la la fini é konm i mète sak i apèl tout nitriman dann le lo ébin nano gou légime épi lo frui planté dan la tèr, la koulèr légime épi lo frui planté dan la tèr, la pa bézoin ni l'angré shimik, ni dézèrban, ni z'inséktisid... Li lé pa bio, mé li évite out kor rant an kontak avèk toutsort kalité la poison.

Mé zot va dir amoin in n'afèr : « Bien bon Justin, mé isi La Rényon nana la tèr é akoz i sava rode lo bout konmsa ? ». Mi pé aport in répons : isi nana la tèr é mi pans avèk lo bann moiyn nou nana ni pé trap la sékirité alimantèr, mé si anplis ni fé in l'agrikiltir irbène konsékan ni pé an avoir in sirplis pou vann ayèr é pou dévlkop l'anploi. Donn kréol travaye, sanm pou moin i pé pass osi par la.

NB Nou va an roparlé. Sa lé sir vi ké sa sé in n'afèr i angajanou pou l'avnir...

Justin